JOURNAL LE NORD

HEARST, LE JEUDI 11 JUIN 2026

LENORD.CA | Vol.51 - N° 7- 2,86 $ +TPS

AGENT DE LA PPO TUÉ EN SERVICE

PAGE 2

DU NEUF SUR LA FRONT

PAGE 2

RODÉO BICYCLETTE

PAGE 15

Un jeune homme de 18 ans de Hearst tue un policier en fonction

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) est en deuil à la suite du décès tragique d'un de ses agents, Tarun Bali, mort dans l'exercice de ses fonctions près de Hearst. La veille de l'événement, le Hearstéen de 18 ans avait été conduit par les policiers à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst en vertu de la Loi sur la santé mentale. Plusieurs policiers s'étaient rendus au domicile familial pour procéder à son arrestation avant de le conduire à l'hôpital au cours de la soirée de lundi dernier.

Photo : OPP North East/Facebook

Par Ndery Dione et Steve Mc Innis

Selon les informations obtenues, le jeune homme de 18 ans s'est enfui du centre hospitalier le mardi 9 juin en avant-midi. Il aurait ensuite mis la main sur un VUS blanc. C'est à ce moment que les policiers ont lancé une opération pour le retrouver. Vers 12 h 30, alors que des membres du détachement de la Baie James de la PPO tentaient d'intercepter le véhicule en question, Tarun Bali a été happé par celui-ci. L'incident s'est produit sur le chemin Kendall, un chemin de gravelle de la concession 7, non loin d'Hallébourg.

Le décès du policier a été confirmé peu de temps après l'accident. Des membres de la PPO et du Service de police Nishnawbe-Aski sont intervenus et ont procédé à l'arrestation de l'individu impliqué.

À la suite de l'enquête, un homme de 18 ans originaire de Hearst fait face aux accusations suivantes en vertu du Code criminel :

· Meurtre au premier degré, article 235, paragraphe 1
· Voies de fait contre un agent de police, article 270(1)(a)
· Fuite devant la police, article 320.17 – deux chefs d'accusation
· Résistance à l'arrestation, article 129(a)
· Conduite dangereuse ayant entraîné la mort, article 320.13 (3)
· Conduite dangereuse d'un véhicule à moteur, article 320.13(1)

Il est possible que d'autres accusations soient ajoutées au fur et à mesure que l'enquête se poursuit.

L'accusé demeure détenu et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario à Hearst le mercredi 24 juin 2026.

L'enquête sur les circonstances de l'incident se poursuit sous la direction des enquêtes criminelles de la PPO, en collaboration avec le Bureau du coroner en chef et le Service de médecine légale de l'Ontario.

L'agent Tarun Bali était âgé de 29 ans et était originaire de Brampton. Il était affecté au détachement de Dufferin et comptait deux ans et demi de service au sein de la PPO. Au moment des faits, il était déployé au détachement de la Baie James. « C'est un peu du travail supplémentaire pour eux, et ils aident à gérer les pénuries de personnel et ce genre de choses dans le nord », a expliqué le coordinateur de la communication stratégique de l'OPPA, Scott Mills. « Il faisait donc un effort supplémentaire pour servir le peuple de l'Ontario lorsqu'il a été tragiquement tué. »

Le journal *Le Nord* s'est rendu sur les lieux mardi en après-midi lorsque la nouvelle a été annoncée. Sur place, il était seulement possible de constater que la route était complètement barrée et que le véhicule impliqué dans cette triste histoire, un VUS blanc, était sorti de la route avant de percuter une clôture en bois.

Les sympathies sont venues de partout. Le Premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a également présenté ses condoléances. « Au nom du peuple ontarien, j'adresse mes sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à ses collègues de la PPO », a publié Ford sur les réseaux sociaux.

Les autorités invitent toute personne détenant des informations pertinentes sur l'incident, notamment des enregistrements de caméra embarquée ou des vidéos, à communiquer avec le 1 888 310-1122. Les renseignements anonymes peuvent également être transmis à Échec au crime au 1 800 222-8477 ou via le site ontariocrimestoppers.ca.

Vers une chaussée plus durable

Photo : Ndery Dione

Par Ndery Dione

La route 11, plus précisément la rue Front, est en train d'être réfectionnée de la 6e Rue à la 15e Rue depuis plus de deux semaines grâce à un financement provincial de 1 652 500 $, auquel s'ajoute une contribution de 322 500 $ de la Ville de Hearst, ce qui était d'ailleurs déjà prévu dans son budget 2025-2026. Le coût total de ce projet est de 1 975 000 $ et l'administrateur en chef de la Municipalité de Hearst, Éric Picard, a mentionné que la province est venue en aide avec ce financement afin que la Ville puisse essentiellement maintenir la route en bon état et assurer une surface uniforme, tout en veillant à ce que l'eau s'écoule correctement vers les canaux pour garder sa durabilité.

«Je pense que cette route, ça fait quand même à peu près neuf ou dix ans qu'on ne l'a pas réfectionnée. Si tout va bien, la fin de la semaine prochaine ou la semaine d'après, tous les travaux seront finis, dépendant de la météo. C'est Villeneuve Construction qui est responsable des travaux et il reste quasiment juste à faire de la peinture et les lignes», a expliqué M. Picard.

Sun Life

Faites travailler votre argent encore plus

Yvon Gelinas
Cell. : (705) 362-4214
yvon.gelinas@sunlife.com

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.
© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, 2023.

La province mise sur l'innovation pour soutenir son secteur minier

L'Ontario a évoqué des mesures cette semaine pour bâtir une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques avec un investissement de près de 8 millions de dollars dans 18 projets novateurs liés aux minéraux critiques.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

L'annonce a été faite par le ministre de l'Énergie et des Mines, Stephen Lecce, et le ministre du Développement économique et de la Croissance du Nord, George Pirie, lors de l'Expo minière canadienne. Le financement sera accordé par l'entremise du Fonds d'innovation pour les minéraux essentiels (FIME).

Cette initiative s'inscrit dans la foulée de la stratégie «Forteresse Amérique du Nord» lancée par le premier ministre, qui vise à privilégier des chaînes d'approvisionnement fiables et démocratiques face aux adversaires étrangers.

Selon le gouvernement, ce nouvel investissement permettra d'accélérer le développement de technologies locales, de renforcer les chaînes d'approvisionnement nationales et de réduire la dépendance aux sources étrangères de minéraux critiques.

Les 18 projets soutenus devraient également attirer 12,3 millions de dollars en financement du secteur privé afin d'accélérer la recherche, le développement et la commercialisation de technologies ontariennes.

L'objectif est de consolider la position de l'Ontario comme chef de file mondial du secteur en veillant à ce que les minéraux critiques extraits dans la province soient également transformés et raffinés sur son territoire par des travailleurs ontariens.

«Le premier ministre Ford a lancé Forteresse Amérique du Nord, un plan visant à renforcer la résilience du secteur minier ontarien, tandis que nous nous efforçons de consolider nos alliances démocratiques face à la menace commune que représente la Chine», a déclaré Stephen Lecce, ministre de l'Énergie et des Mines.

Le ministre a ajouté que l'Ontario accélère la construction de mines et investit dans l'innovation locale afin de garantir l'accès aux ressources essentielles à la fabrication de pointe, à la sécurité énergétique et à la défense nationale.

D'autres réformes sont en même temps prévues cette année, a précisé M. Lecce, afin de tirer parti de l'accélération du processus d'autorisation et du lancement du Fonds d'innovation pour les minéraux essentiels, ce qui permettra à l'Ontario de demeurer la première destination canadienne pour les investissements miniers.

Parmi les projets retenus lors de ce cycle de financement, Vale Canada Limited recevra 500 000 dollars pour développer ClearZone, présenté comme le premier système canadien de bras robotisé de terrain destiné aux mines souterraines. Cette technologie vise à automatiser l'enlèvement des débris dangereux, à améliorer la sécurité des travailleurs et à réduire les temps d'arrêt opérationnels.

De son côté, Destiny Copper Inc. bénéficiera d'une contribution de 400 000 dollars pour développer un procédé breveté à faible consommation d'énergie permettant de transformer des sous-produits miniers et industriels en poudre de cuivre de haute pureté.

L'entreprise prévoit ainsi établir la première usine de production continue de poudre de cuivre au Canada afin de soutenir les secteurs des véhicules électriques et de la fabrication avancée.

Rock Tech Lithium recevra pour sa part 262 500 dollars pour valider l'utilisation du tall oil brut (ou tallöl), un sous-produit de l'industrie des pâtes et papier, comme réactif de flottation à faible coût et à faibles émissions pour le traitement du lithium. Ce projet vise à favoriser des chaînes d'approvisionnement de batteries plus propres tout en créant de nouveaux débouchés pour le secteur forestier ontarien.

Depuis son lancement en 2022, le Fonds d'investissement minier canadien (FIMC) a investi dans 47 projets stratégiques contribuant à transformer le secteur minier et minéral de l'Ontario, de l'extraction à la transformation et à la fabrication de pointe.

Le gouvernement estime que ce programme joue un rôle important dans la commercialisation de technologies novatrices et dans le positionnement de la province comme chef de file mondial du secteur minier.

Quant au Fonds d'investissement pour les minéraux critiques (FIMC), il fait partie de l'initiative clé du plan gouvernemental qui constitue un pilier de la modernisation de la Stratégie ontarienne sur les minéraux critiques. Son objectif est de faire de l'Ontario un fournisseur mondial fiable de minéraux critiques provenant de sources responsables, et de bâtir des chaînes d'approvisionnement entièrement intégrées.

Alors que la demande mondiale pour les minéraux critiques nécessaires à la fabrication de batteries, aux technologies de défense modernes et à de nombreux produits de pointe continue de croître, le gouvernement de M. Ford soutient que l'Ontario dispose des ressources, de la main-d'œuvre qualifiée, de l'expertise et du climat d'investissement nécessaires pour devenir l'une des juridictions les plus compétitives du G7 en matière d'investissement, de création d'emplois et de développement des affaires.

(Ndery Dione/Le Nord - IJL*)* **Le groupe de musique des élèves de l'École secondaire catholique de Hearst a encore effectué une magnifique soirée «Le Chaud» lundi dernier, avec un grand nombre de participants.**
Photo : École secondaire catholique de Hearst/Facebook

JOURNAL LE NORD

ÉQUIPE

Steve Mc Innis, *directeur général et éditeur*
smcinnis@hearstmedias.ca
Gessica Tsuni, *ventes*
vente@hearstmedias.ca
webTactics | DAY Communications, *ventes nationales*
danielle.Jones@daycommunications.ca
Ndery Dione, *journaliste*
ndione@hearstmedias.ca
Guy Morin, *journaliste sportif*
guymorin72@gmail.com
Gilles Péloquin, *journaliste sportif*
gpelo1951@hotmail.com
Maurice Lepage, *maquettiste*
pub@hearstmedias.ca
Julie Pelletier, *comptabilité*
jpelletier@hearstmedias.ca
Nathalie Gagné, *réception et distribution*
info@hearstmedias.ca
Francine Lacroix, *employée de soutien*
flacroix@hearstmedias.ca
Claire Forcier, *réviseure bénévole*
Marc Bédard, *chroniqueur*

Site web : lenord.ca
Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

LES Médias de l'épinette noire

Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire

Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91,1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.
Gérard Payeur, *président*
Suzanne Dallaire Côté, *vice-présidente*
Lise Camiré Laflamme, *trésorière*
Paul Baril, *administrateur*
Julie Charbonneau, *administratrice*
Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

nouvelle orthographe
Notez que le journal *Le Nord* utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse médias professionnels de l'info locale — FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199– 0805

Canadian Media Circulation Audit — Canada

Feuilleton de la Colline : recul devant les géants américains et stratégie sur l'IA

Par Inès Lombardo
Francopresse - IJL

FRANCOPRESSE – Cette semaine dans l'actualité politique fédérale : la Cour fédérale rejette la demande de traduction en français d'anciens jugements de la Cour suprême, le gouvernement demande au CRTC de revoir sa décision visant les plateformes de diffusion en ligne, dans un contexte de négociations avec les États-Unis, et Ottawa dévoile sa stratégie nationale sur l'IA.

FRANCOPHONIE

• Les anciens jugements de la Cour suprême ne seront pas traduits en français

La Cour fédérale a rejeté mardi la demande de Droits collectifs Québec (DCQ) visant la traduction en français d'environ 6000 jugements de la Cour suprême rendus avant 1969. Elle estime que ces décisions ne sont pas assujetties aux obligations de traduction prévues par la Loi sur les langues officielles. DCQ déplore cette décision, qu'il juge défavorable aux droits linguistiques des francophones, et envisage de faire appel.

Ce jugement va à l'encontre des conclusions du Commissariat aux langues officielles, qui soutenait la traduction de ces décisions.

CANADA

• Ottawa s'oppose à une hausse des revenus pour les géants du numérique

Le gouvernement fédéral demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de revoir sa décision imposant aux plateformes de diffusion en ligne de consacrer 15 % de leurs revenus générés au Canada au financement de contenus canadiens, notamment pour la production en français et autochtone.

«Accessibilité financière» : Le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, Marc Miller, invoque «l'accessibilité financière» et le besoin de soutenir rapidement l'industrie culturelle, notamment via une aide de 600 millions de dollars annoncée par Ottawa.

La décision du CRTC visait notamment des services comme Netflix, Disney+ et Prime Video.

L'annonce du ministre est critiquée par certains acteurs de l'industrie qui craignent un recul de la souveraineté culturelle, tandis que d'autres saluent le soutien financier. Cette annonce a créé du remous sur la Colline, en raison des tensions commerciales avec les États-Unis et des critiques liées à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM).

Menace de nouveaux tarifs : Les États-Unis ont annoncé en début de semaine que l'administration Trump envisageait d'imposer des droits de douane de 10 % à une soixantaine de pays, dont le Canada, dans le cadre d'une enquête liée au travail forcé. Les produits concernés par l'ACEUM seraient toutefois exemptés.

Washington tente de punir les pays qui n'empêchent pas l'importation de biens issus du travail forcé, une pratique que les États-Unis considèrent comme une forme de concurrence déloyale envers les travailleurs américains.

• Ottawa dévoile sa nouvelle stratégie sur l'IA

Jeudi, le premier ministre Mark Carney était accompagné de son ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Evan Solomon, pour présenter la Stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle du Canada : «L'IA pour tous».

Le plan : Celle-ci est basée sur l'adoption responsable de la technologie, la protection des citoyens, la création d'emplois et le développement d'une IA canadienne souveraine. Ottawa prévoit investir environ 2,3 milliards de dollars et soutenir les entreprises locales afin de renforcer la confiance du public, stimuler la productivité et mieux commercialiser l'expertise canadienne en IA.

Rien sur l'impact environnemental : Le rapport a peu de mentions de mesures, ou de précisions sur celles-ci, pour réduire l'empreinte écologique croissante de l'IA ni les couts environnementaux que ce plan suscitera.

Selon un rapport de l'ONU publié le 3 juin, l'électricité nécessaire au fonctionnement des centres de données pourrait représenter une empreinte hydrique de 9,3 billions de litres d'ici 2030, soit assez d'eau pour couvrir pendant une année entière les besoins domestiques minimaux de toute la population de l'Afrique subsaharienne. L'ONU appelle les entreprises du secteur à publier leur empreinte environnementale.

• Pierre Poilievre critique Mark Carney sur la récession

Lors de la période des questions à la Chambre des communes, mercredi, le chef conservateur Pierre Poilievre a pressé à plusieurs reprises Mark Carney de confirmer si le Canada est en récession, après un rapport de Statistique Canada à ce sujet, publié vendredi dernier.

Le premier ministre a évité de répondre directement et a mis de l'avant les investissements, la croissance des salaires et les mesures de son gouvernement pour renforcer l'économie.

Bien que le Canada ait enregistré deux trimestres consécutifs de croissance négative – ce qui correspond à une récession technique selon certaines définitions –, plusieurs économistes estiment que le ralentissement actuel ne répond pas pleinement aux critères d'une récession.

Débat d'urgence refusé : La demande de Pierre Poilievre visant à organiser un débat d'urgence sur la situation économique du Canada a été rejetée lundi après-midi par le président de la Chambre.

• Le fédéral réduit son soutien aux organismes de défense des consommateurs

Le Bureau de la consommation sera progressivement aboli d'ici fin mars 2027, dans le cadre des efforts du gouvernement fédéral pour réduire ses dépenses.

Cette décision mettra fin à l'Initiative canadienne de protection des consommateurs, qui finançait des projets de recherche menés par plusieurs organismes de défense des consommateurs.

Ceux-ci dénoncent une mesure qui affaiblira leur capacité à documenter les enjeux liés au cout de la vie et à influencer les politiques publiques. Ottawa estime toutefois que cette mesure permettra d'économiser 2,6 millions de dollars par année.

SOURIRE DE LA SEMAINE

Deuxième dimanche de juin – Bonne Journée nationale des rivières canadiennes.
« Garde ta rame dans l'eau ! » Photo : Lepage

De majeurs travaux sur la route 17

La modernisation d'un tronçon stratégique de la route transcanadienne17 dans le Nord près d'Echo Bay, situé dans le district d'Algoma, est débutée par le gouvernement provincial afin d'améliorer la sécurité routière, de soutenir la croissance économique et de maintenir les travailleurs en emploi dans le nord de la province.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Les travaux sont commencés sur la route 17, entre Echo Bay et la route 548. Le projet en question prévoit le resurfaçage d'environ 17 kilomètres de chaussée ainsi que la réparation et le remplacement de plusieurs infrastructures, notamment les ponts de la rivière Bar, du ruisseau Stobie et du ruisseau Richardson.

Selon le ministre des Transports, Prabmeet Sarkaria, ces investissements s'inscrivent dans la volonté du gouvernement ontarien d'améliorer les infrastructures du Nord tout en soutenant le développement économique régional.

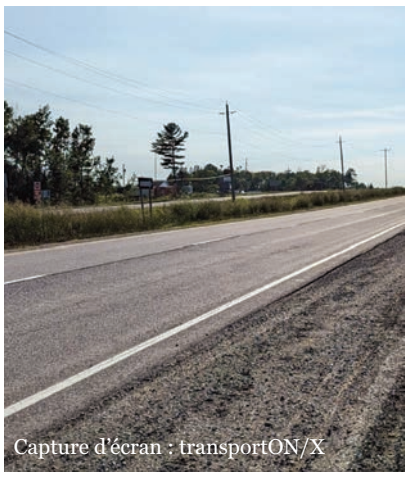
Capture d'écran : transportON/X

«Sous la direction du premier ministre Ford, notre gouvernement investit dans les autoroutes du Nord afin d'améliorer la sécurité routière, de relier les collectivités et de créer des débouchés économiques. Alors que nous poursuivons l'élimination des barrières commerciales interprovinciales qui coûtent chaque année 200 milliards de dollars à l'économie canadienne, ces améliorations apportées à la route 17 contribueront à renforcer un corridor commercial essentiel et à assurer la circulation des personnes et des marchandises dans le nord de l'Ontario», a affirmé M. Sarkaria.

Plus précisément, ces réfections concernent un tronçon de 16,8 kilomètres de la route 17, du sud d'Echo Bay jusqu'à la route 548. Le chantier comprend également la remise en état du pont de la rivière Bar en direction est ainsi que le remplacement du pont de la rivière Bar en direction ouest.

Dans le cadre d'un contrat distinct, des équipes procèderont aussi au remplacement du pont du ruisseau Stobie, à la remise en état du ponceau du ruisseau Walker sur la route 17 ainsi qu'au remplacement du pont du ruisseau Richardson sur la route 548.

Pour le ministre du Développement économique et de la Croissance du Nord, George Pirie, la route 17 joue un rôle fondamental dans le développement économique de la région.

«La route 17 est bien plus qu'une simple voie de circulation : c'est un corridor économique vital qui relie les collectivités du Nord, achemine les marchandises vers les marchés et soutient l'emploi dans toute la région.»

Il avance qu'en renforçant ce tronçon clé de la route transcanadienne, le gouvernement provincial continuera d'améliorer la sécurité routière pour les familles, les travailleurs et les conducteurs de véhicules commerciaux qui empruntent cet axe quotidiennement, tout en contribuant à sécuriser les chaînes d'approvisionnement nationales et à augmenter la souveraineté canadienne à un moment plus important que jamais.

Rappelons que l'Ontario consacre plus de 31 milliards de dollars à la construction, à la réparation et à l'élargissement des autoroutes, des routes et des ponts partout dans la province. De cette somme, plus de 600 millions de dollars seront investis cette année dans l'expansion et la remise en état des infrastructures de transport du nord de l'Ontario.

ATTENTION

Toute personne ayant servi dans les forces armées
(y compris la Seconde Guerre mondiale, la Corée, les Forces de la Milice/de Réserve, la GRC, les membres en service actif et leurs personnes à charge)

L'agent du service de la Légion royale canadienne
Sherry Culling

sera à Hearst durant la semaine du **22 juin 2026** pour aider toute personne souhaitant obtenir des informations, des conseils ou du soutien des Anciens Combattants Canada concernant

◇ ***Pensions d'invalidité*** ◇
◆ ***Traitement des anciens combattants autorisés*** ◆
◇ ***Demande de coquelicots / fonds de bienfaisance*** ◇
◆ ***Appel contre les décisions défavorables d'ACC*** ◆
◇ ***Droit des veuves*** ◇

Il n'est pas nécessaire d'être membre de la Légion pour demander un entretien.

Téléphonez à Lise, au 705 373-0567, pour prendre un rendez-vous avant le 19 juin.
Ce service gratuit est offert par la Légion.

ATTENTION

Anyone who has served in the military
(including WW11, Korea SDA, Militia/Reserve Forces, RCMP, Still Serving and dependents)

The Royal Canadian Legion's Service Officer
Sherry Culling

will be in Hearst the week of **June 22nd 2026** for anyone wishing information, advice or assistance regarding

◇ ***Veterans Affairs Canada Disability Pensions/Awards*** ◇
◆ ***Treatment for Entitled Veterans*** ◆
◇ ***Application for Poppy/Benevolent Funds*** ◇
◆ ***Appeals against unfavourable VAC Decisions*** ◆
◇ ***Widows*** ◇

You do not have to be a Legion Member to request an interview.

Call Lise, at (705) 373-0567, to book an appointment before June 19th.
A free service offered by the Legion.

CAMPAGNE DE MEMBRIÉTÉ 2026 DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE!

Cette année, les grands tirages auront lieu le vendredi 26 JUIN 2026

PREMIER PRIX

Un ensemble de camping
(valeur 1200 $)

DEUXIÈME PRIX

100 cartes de radio BINGO CINN 91,1
(valeur de 300 $)

TROISIÈME PRIX

Une œuvre d'art sur rame de l'artiste Hearstéenne Yuk-Sem Won
(valeur 300 $)

1er PRIX : ENSEMBLE CAMPING
(valeur 1200 $)

a) Tente 8 places
b) BBQ au charbon
c) Ustensiles BBQ
d) Chaise pliante
e) Chandail Ouate de phoque (recharge)
f) Glacière
g) Écouteur JBL
h) X-talker
i) IPX7 Water Box
j) PARASOL À TRÉPIED
k) CARTE D'ÉPICERIE DE 100 $ (POUR L'ACHAT DES PIÈCES DE VIANDE)

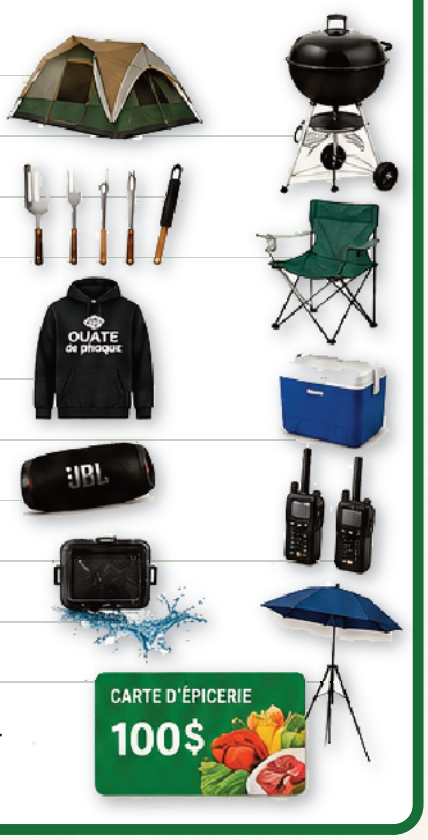

AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE

Profitez des rabais bleus en juillet :
soit de **15 % à 25 %** de rabais à la Librairie 10-04!

Le mois d'aout *OUATE DE PHOQUE* :
rabais sur les chandails Ouate de phoque

UN TIRAGE PAR SEMAINE
(du vendredi 22 mai au grand tirage le 26 juin)

LES QUATRE PROCHAINS VENDREDIS :
(TIRAGE LE VENDREDI À 7 h 50)

- Vendredi 5 juin
- Vendredi 12 juin
- Vendredi 19 juin
- Vendredi 26 juin : LES GRANDS TIRAGES

Chaque vendredi on fait tirer une carte-cadeau d'essence de **50 $!**

Plus vite tu te procures ta carte de membre des Médias de l'épinette noire, plus tu as de chances de gagner des prix!

On est en feu jusqu'au 26 juin!

DEVENEZ MEMBRE
en passant au
1004 rue Prince
du lundi au vendredi
entre 8 h 30 et 16 h 30

ENCOURAGEZ VOTRE RADIO, VOTRE JOURNAL ET LA TOUTE NOUVELLE **LIBRAIRIE 10-04** EN FAISANT PARTIE DE LA GANG

CINN911.com | LIBRAIRIE 10-04 | 50 LE NORD

L'Ontario a investi près de 8 M$ dans la main-d'œuvre du Nord

Les investissements du Fonds de développement des compétences ont été lancés par la province et ils permettront de préparer plus de 7 300 travailleurs et demandeurs d'emploi du nord de l'Ontario à des carrières en forte demande.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Réparti entre trois projets de formation et un projet d'infrastructure, ce financement permettra à plusieurs travailleurs et demandeurs d'emploi du Nord d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder à des emplois en forte demande, notamment dans les secteurs des mines et des métiers spécialisés.

Ces investissements, a indiqué le gouvernement, contribueront à répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée nécessaires à la réalisation du plan ontarien de 236 milliards de dollars consacré à la construction d'habitations, d'autoroutes, d'hôpitaux, d'écoles et d'autres infrastructures essentielles.

«Cet investissement vise à renforcer la main-d'œuvre d'aujourd'hui, tout en veillant à ce que l'Ontario dispose des talents nécessaires pour réaliser les grands projets d'infrastructure et de croissance économique de demain», a déclaré David Piccini, ministre du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.

Photo : David Piccini/Facebook

Grâce à la sixième tranche du Fonds de développement des compétences, a ajouté M. Piccini, le gouvernement de l'Ontario aide un plus grand nombre de personnes à acquérir l'expérience pratique, les certifications et les contacts avec les employeurs dont elles ont besoin pour réussir dans les secteurs en forte demande.

Il a également souligné que ces projets permettront aux travailleurs de toute la province d'accéder à la formation et au soutien nécessaires pour décrocher des emplois recherchés et contribuer à la croissance économique de l'Ontario.

Lors de son annonce, le ministre était accompagné de représentants de Community Builders Construction, un organisme qui recevra 1 953 690 $ dans le cadre de la sixième ronde du volet Formation du Fonds de développement des métiers spécialisés (FDMS) afin d'aider 189 personnes qui rencontrent des obstacles à l'emploi à se préparer pour une carrière dans les métiers spécialisés.

En outre, ce projet offrira une formation pratique, du soutien à l'emploi ainsi que des liens directs avec des employeurs du secteur de la construction, dans le but de favoriser l'accès à des emplois bien rémunérés tout en contribuant à réduire les pénuries de main-d'œuvre.

Deux organisations bénéficieront également du financement dans le cadre du sixième cycle du volet Formation du Fonds de développement des compétences.

D'une part, Niiwin Wendaanimok LP recevra 1 951 000 $ pour former 100 participants autochtones provenant de quatre communautés signataires du Traité no 3. Ces derniers suivront une formation technique en construction liée aux travaux de la route 17 ainsi que d'un accompagnement en littératie financière, en développement du leadership et en préparation à l'emploi.

De son côté, Wahkohtowin obtiendra 703 234 $ pour offrir à 60 participants provenant de l'ensemble du nord de l'Ontario des emplois dirigés par des Autochtones et alignés sur les besoins des employeurs, ainsi que de la formation en matière de maintien en poste, du mentorat et des contacts avec l'industrie afin de bâtir des carrières significatives dans le domaine de la surveillance environnementale.

En même temps, l'Ontario a investi dans les infrastructures de formation à long terme, octroyant 3 270 899 $ à Science Nord par l'entremise du volet Capital du Fonds de développement des compétences (FDC) pour aménager un nouveau centre de formation sur le site de Dynamic Earth à Sudbury.

L'achèvement de ce nouveau centre est imminent, et puis il permettra de former 7000 personnes par année dans les secteurs des mines, de la construction et autres, pour un total de 35 000 nouveaux stagiaires sur une période de cinq ans.

Les nouveaux projets du sixième cycle du volet Formation du FDS ont été évalués et sélectionnés d'après le communiqué du gouvernement et ils seront mis en œuvre dans le cadre d'un programme renforcé, conforme aux recommandations de l'examen du programme 2025 du vérificateur général.

Parmi les améliorations apportées figurent un suivi des résultats en emploi à trois, six et douze mois après la formation, une transparence accrue grâce à l'obligation pour les demandeurs de divulguer le recours à des lobbyistes ou consultants inscrits, ainsi qu'un processus de sélection et d'évaluation des risques plus rigoureux.

De surcroit, le ministère a indiqué qu'au-delà des recommandations du vérificateur général, de nouveaux outils de gestion des risques et de diligence raisonnable ont été mis en œuvre, notamment par l'analyse des personnes associées aux demandes de financement, en plus des organisations elles-mêmes.

Un nouveau chapitre professionnel s'ouvre pour Isabelle Boucher

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) a annoncé ce lundi la nomination de Mme Isabelle Boucher au poste de surintendante de l'éducation.

Photo de courtoisie

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Depuis la création de l'École publique Passeport Jeunesse à Hearst, Mme Isabelle Boucher œuvre au sein de cet établissement. Elle y a d'abord fait ses débuts comme enseignante avant d'assumer la direction de l'École.

«C'est tout un honneur. J'avoue avoir travaillé très fort depuis le début de l'ouverture de Passeport Jeunesse en 2011. Donc, c'est un beau projet qui s'est réalisé depuis 2011 avec une école grandissante. On est passé de 22 élèves à 222 élèves actuellement. Je laisse en arrière un super projet qui fait de belles réussites, mais c'est rempli de gens compétents. Et puis, je suis certaine que la relève est prête à s'attaquer aux défis futurs.»

Malgré cette nouvelle nomination, le lieu de travail de Mme Boucher demeure à Hearst. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, elle sera appelée à superviser différentes écoles au sein du CSPNE, que ce soit les dossiers des ressources humaines pour appuyer les équipes ou les dossiers de pédagogie, entre autres enjeux liés au fonctionnement des écoles.

«Je ne suis pas certaine de ce poste-là de surintendante, mais je crois que c'est la première fois que c'est une femme à Hearst qui occupe ce poste. Donc, je suis pas mal fière, de ce côté-là, d'avoir obtenu le poste. C'est une belle aventure qui m'attend et je suis prête à relever tous les défis (…).»

Selon le communiqué du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE), Isabelle est membre de l'équipe depuis plus de 15 ans, y ayant occupé différents rôles.

Pendant plus de 11 ans, elle guide avec passion les élèves, les membres du personnel et les familles de sa communauté scolaire, tout en favorisant une culture de collaboration, d'innovation et d'excellence.

En plus d'être reconnue pour son leadership rassembleur, son approche humaine et sa vision stratégique, Mme Boucher s'est démarquée par sa capacité à mobiliser les équipes autour d'objectifs communs et à mettre en œuvre des initiatives répondant aux besoins de sa communauté scolaire.

À cela s'ajoute que son expérience à la direction d'une école élémentaire et secondaire lui a permis de développer une compréhension approfondie des réalités et des besoins des apprenants à chaque étape de leur parcours scolaire.

La directrice de l'éducation du CSPNE, Mme Natalie Joncas-Raymond, s'est réjouie de cette nomination.

«La nomination de Isabelle Boucher au poste de surintendance de l'éducation représente un atout précieux pour notre Conseil. Je suis convaincue qu'elle apportera une contribution significative à l'avancement de nos priorités stratégiques. Son leadership inclusif, son approche réfléchie face aux enjeux du milieu scolaire et sa capacité à mobiliser les équipes seront des atouts précieux pour soutenir nos écoles et nos communautés scolaires.», a-t-elle souligné.

Mme Boucher entrera en fonction à titre de surintendante de l'éducation le 17 août 2026, à la suite du départ à la retraite de M. Michel Pagé, actuel surintendant de l'éducation.

Le CSPNE a profité de l'annonce pour souligner la précieuse contribution de M. Pagé au cours des nombreuses années qu'il a consacrées à l'éducation publique de langue française. Le Conseil lui a adressé ses sincères remerciements ainsi que ses meilleurs vœux pour une retraite bien méritée.

Enfin, le CSPNE se dit réjoui de pouvoir compter sur l'expertise, l'engagement et la vision de Mme Isabelle Boucher dans ses nouvelles fonctions et lui souhaite beaucoup de succès dans cette prochaine étape de son parcours professionnel.

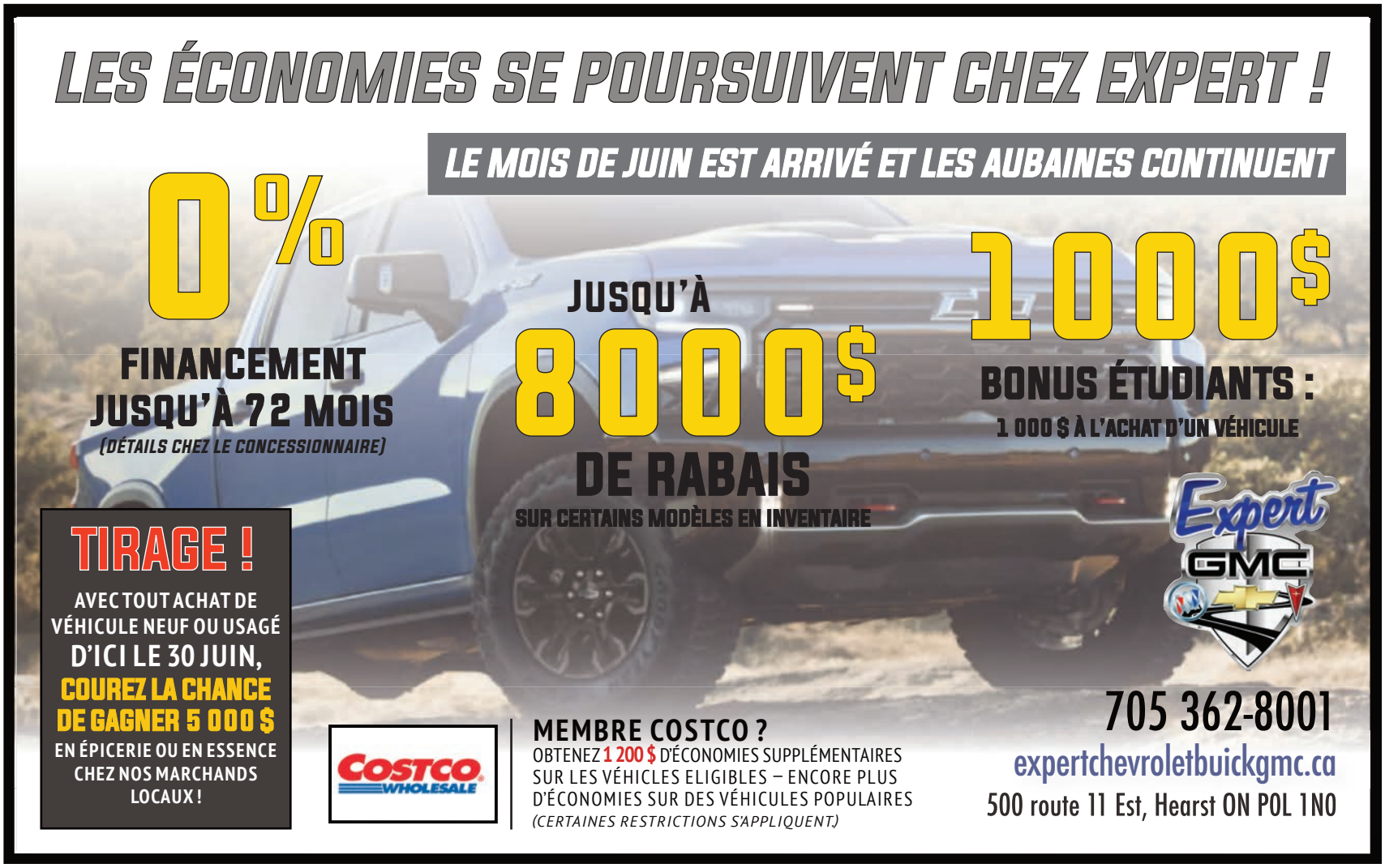

Mesures de durcissement contre la revente illégale de billets

Le gouvernement de l'Ontario renforce son arsenal de mesures pour protéger les consommateurs et les familles contre la revente abusive de billets d'évènements.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

À compter du 10 juin 2026, de nouvelles sanctions financières «administratives entreront en vigueur afin de mieux lutter contre les entreprises et les particuliers qui enfreignent la Loi de 2017 sur la vente de billets en revendant des billets à un prix supérieur à leur prix d'achat d'origine.

Dans le cadre de ces nouveaux. règlements, le montant maximal des sanctions financières administratives sera porté à 25 000 $ pour les récidivistes, comparativement à la limite actuelle de 10 000 $. Le directeur désigné en vertu de la Loi pourra également identifier publiquement les entreprises de vente de billets faisant l'objet de procédures coercitives engagées par le ministère.

Selon le gouvernement, ces outils de contrôle renforcés permettront de mieux protéger les consommateurs contre les revendeurs qui gonflent artificiellement les prix des billets et contribueront à offrir à un plus grand nombre d'Ontariens la possibilité d'assister à des évènements majeurs partout dans la province.

«Nous tenons notre promesse de mettre en place des mesures coercitives énergiques pour lutter contre les revendeurs qui exploitent les amateurs et font grimper les prix pour les familles», a déclaré Stephen Crawford, ministre des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement.

M. Crawford estime qu'en alourdissant les sanctions et en rendant publiquement responsables les contrevenants, le gouvernement compte garantir à tous les Ontariens une bonne accessibilité de pouvoir assister aux évènements qu'ils aiment sans craindre d'être escroqués par des revendeurs sans scrupules.

Cette initiative figure dans le prolongement des mesures annoncées dans le budget 2026 de l'Ontario, intitulé *Un plan pour protéger l'Ontario*, qui prévoit notamment l'interdiction de la revente de billets à un prix supérieur à leur valeur d'achat initiale.

Le gouvernement entend ainsi renforcer l'application de la loi grâce à des sanctions administratives plus sévères pouvant atteindre 25 000 $ pour les entreprises contrevenantes.

Parmi les prérogatives de cette version modernisée de la Loi de 2017 sur la vente de billets, il y a la possibilité de fournir au directeur désigné en vertu de la Loi un nouvel outil d'application afin d'intervenir plus efficacement contre les infractions.

L'Ontario a par ailleurs rappelé que les entreprises qui ne respectent pas la règlementation peuvent déjà faire l'objet d'ordonnances de conformité ou de poursuites. En cas de condamnation, celles-ci risquent des amendes importantes imposées par les tribunaux, pouvant atteindre 50 000 $ pour les particuliers et 250 000 $ pour les entreprises.

Pour le ministre du Sport, Neil Lumsden, ces nouvelles dispositions contribueront à rendre les évènements sportifs plus accessibles aux amateurs.

«Les évènements sportifs en direct offrent des expériences inoubliables aux supporteurs, aux familles et aux communautés. Ces mesures contribueront à garantir que les billets soient accessibles à ceux qui souhaitent assister aux matchs et encourager leurs équipes et athlètes préférés, plutôt que de les voir accaparés par des prix abusifs», a-t-il déclaré.

Le gouvernement juge que ces nouvelles mesures, combinées au plafonnement des prix de revente des billets, répondront aux préoccupations de longue date concernant la flambée des prix sur le marché secondaire et d'autres pratiques considérées préjudiciables pour les consommateurs ontariens.

À partir du 10 juin 2026, les renseignements relatifs aux mesures de conformité et d'application de la loi prises contre des particuliers et des entreprises de vente de billets seront publiés sur la *Liste de mises en garde pour les consommateurs* intitulée «Attention aux consommateurs» qui sert à mettre en garde pour contre ces interdictions.

PROGRAMME D'AIDE AUX FRAIS D'ÉNERGIE

Bonjour,
thermopompe gratuite

Réduisez jusqu'à 50 % de vos factures d'énergie

Vous chauffez à l'électricité ou au mazout ? Obtenez une thermopompe gratuite qui chauffe et climatise votre maison pour un confort toute l'année.

FREE
HEAT PUMP, APPLIANCES, INSULATION AND MORE!

Vérifiez votre admissibilité
1-844-770-3148
saveonenergy.ca/eap

SAVE ON ENERGY
POWER WHAT'S NEXT

Corporation de distribution électrique de HEARST Power Distribution Co. Ltd.

Pour plus d'informations :
Visitez-nous au 925, rue Alexandra
ou téléphonez au 705 372-2815

Beau weekend de communion et de solidarité dans la région

Le Conseil des Arts de Hearst a accueilli, la semaine dernière, un Cursillo de trois soirées spirituelles, soit le vendredi, le samedi et le dimanche, dans un climat rempli de joie et de fraternité, via le Mouvement des Cursillos francophones du Canada (MCFC).

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

L'idée d'organiser cette activité religieuse affiliée à la religion catholique et permettant principalement aux participants d'apprendre à mieux se connaître avec des rencontres de soi, à expérimenter la présence et l'amour de Jésus-Christ ainsi qu'à entrevoir le bien que peut apporter une communauté chrétienne aimante et attentive, est venue de Chantal Côté, une militante très engagée pour le bien-être de sa région.

Mme Côté qualifie l'évènement «d'extraordinaire», en précisant qu'il s'agissait d'un ressourcement spirituel magnifique, donnant l'occasion aux gens de participer à une fin de semaine de Cursillo qui a rassemblé une quarantaine de personnes.

Chantal Côté est revenue sur ce qui l'a poussée à amorcer cette activité à Hearst. «L'année passée, j'ai participé à un Cursillo à Timmins, en avril dernier. Et ça m'a apporté une joie profonde et un goût de partager cette joie ainsi que d'offrir un moment de ressourcement avec les gens (…). J'ai approché le père Hervé et c'est à partir de cela que nous avons pu organiser ces trois jours de Cursillo.»

La tenue de l'évènement a été rendue possible grâce à l'appui du diocèse de Hearst-Moosonee pour ce qui est du côté financier et humain, mais surtout à l'assistance de monseigneur Pierre-Olivier dans le déroulement des activités, a souligné Chantal Côté, sans oublier la générosité de quelques membres de la communauté qui les ont soutenus. Et puis, les participants devaient payer un montant.

Durant ces trois jours, les activités du Cursillo se sont déroulées uniquement en soirée. Le vendredi, la rencontre a commencé vers 18 h 30 pour se terminer à 21 h 30; le samedi c'était de 19 h à 21 h; et le dimanche de 19 h jusqu'à environ 21 h 30.

Aux dires de Mme Côté, chaque soirée comprenait un repas spirituel servi dans un moment de pleine conscience, dépassant le simple fait de s'alimenter. Il s'agissait d'une pause pour nourrir l'esprit et l'âme, et qui se transforme en une période de méditation, de gratitude, de communion, ainsi que d'échanges de bonnes histoires humoristiques.

Claire Bisson, présidente nationale du Mouvement des Cursillos francophones du Canada (MCFC), et son mari Yves Paillon, sont venus du Québec pour prendre part à ce Cursillo. Le couple a bien apprécié son séjour à Hearst malgré la longueur de leur voyage pour s'y rendre. Ils ont expliqué que ces genres d'activités sont très bonnes, car ça peut aider à raffermir la foi, favoriser les rencontres avec des amis, avec soi-même et avec Dieu. Selon eux, le mouvement en tant que tel permet d'approfondir la foi par du partage avec les autres sur des textes ou simplement en échangeant ses expériences de vie dans une approche très conviviale et fraternelle.

«Nous, on est responsable du mouvement national canadien du côté francophone, et quand Chantal voulait effectuer le Cursillo à Hearst, elle a demandé l'appui du diocèse voisin, de Timmins. Eux autres ont demandé aux gens de l'Outaouais qui sont responsables du Cursillo dans la région de l'Ontario francophone et à nous si on voulait participer pour donner de l'aide (…). C'est ce qui nous a le plus poussés à venir participer parce qu'on sait que quand tu démarres quelque chose, tu vas forcément avoir besoin des gens qui connaissent un peu plus comment ça se passe», ont-ils déclaré.

Cependant, ce que ces derniers ont pu constater ici à Hearst, et ce qu'ils trouvent très intéressant, c'est qu'il y a beaucoup d'appui de la part de la communauté, notamment des Chevaliers de Colomb et grâce à des dons, d'après ce que Chantal leur a dit. En comparaison, au Québec, c'est un peu différent avec. la laïcité, même si des évènements de Cursillo peuvent bel et bien avoir lieu avec l'aide de bénévoles.

Thé masqué du musée avec les Gobelins Gourmands

(Ndery Dione) **L'Écomusée de Hearst a organisé, jeudi dernier, un thé d'été à la Place du marché de la scierie patrimoniale, présenté dans le cadre du Festival Hearst sur les planches en collaboration avec le Conseil des Arts.**

Joël Lauzon, qui faisait partie des initiateurs de l'activité, a indiqué que le Conseil des Arts avait obtenu un ajout à son financement après avoir tenu les soirées du Festival Hearst sur les planches, ce qui a permis d'organiser une deuxième activité sous la forme d'un thé accompagné d'une collation gourmande préparée par les Gobelins Gourmands.

«C'était un genre d'évènement surprise et on a intégré un thé qui était le Thé masqué. Donc, les participants ont été invités à porter un masque et il y en avait dans l'entrée pour les prêter aux gens. Il y avait de la nourriture et quatre différents thés. La manière que l'activité s'est déroulée, c'est que Danielle Lauzon et moi avons fait un conte en deux parties. Après le premier service, les gens ont pris un petit peu de nourriture, on a servi les deux premiers thés (…). Après ça, il y a eu un deuxième service, et puis les gens ont encore pris un petit peu de nourriture. Moi, j'ai fait la première partie du conte et Danielle a fait la deuxième partie.»

L'activité s'est déroulée dans une ambiance festive réunissant une cinquantaine de participants, en partenariat avec La Maison Verte, qui avait d'ailleurs apporté des bouquets et des fleurs pour les personnes souhaitant en faire l'achat. Selon M. Lauzon, ce choix s'inscrivait dans une démarche visant à promouvoir l'achat local. Photo de courtoisie

Une graduation marquante des cadets de Hearst

La 58e cérémonie de revue annuelle du Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne 2826 de Hearst s'est tenue samedi dernier au pavillon communautaire Espace Hearst, en présence de nombreux invités.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Photo : Ndery Dione

Les activités se sont déroulées de 14 h à 15 h dans une ambiance conviviale, comprenant une parade, une présentation aux cadets ainsi qu'une remise de diplômes à la fin de la cérémonie.

L'officier de revue, le sergent d'état-major Daniel Crewell qui occupe actuellement le poste de gestionnaire des opérations des détachements de Hearst, Kapuskasing et Hornepayne de la Police provinciale de l'Ontario, était présent pour l'évènement et a prononcé une allocution.

De son côté, l'officier d'entraînement des cadets, Sébastien Ukrainetz, a également prononcé un discours devant l'assemblée.

Selon M. Ukrainetz, le but de cet évènement était de tenir une cérémonie de graduation pour les cadets, et de leur permettre de démontrer tout ce qu'ils ont appris au cours de leur formation. Ce programme se déroule chaque année de septembre à juin.

Depuis plus de quatre décennies, cette activité honorifique est organisée annuellement.

«On va faire une parade et il va y avoir une présentation pour des cadets qui ont mérité différentes qualifications. Ensuite, après la parade, il va y avoir quelques mouvements justes pour démontrer un petit peu ce qu'ils ont appris au cours de l'année. Le Corps de cadets a vraiment grandi à Hearst. On a vingt cadets en ce moment; pour Hearst c'est un bon nombre. Et puis, on a toujours une ouverture pour d'autre monde, mais là, ça va arrêter pour l'été et l'enregistrement va s'ouvrir en septembre», a expliqué l'officier d'entraînement des cadets.

En fait, le programme du Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne 2826 de Hearst vise principalement à développer chez les jeunes de 12 à 18 ans le leadership, la citoyenneté, la condition physique et l'esprit d'équipe.

La formation offre également des occasions de participer à des camps d'été, à des exercices régionaux, à des compétitions et à des activités spécialisées permettant aux jeunes d'acquérir davantage d'expérience et de responsabilités.

Il est important de noter que les cadets ne font pas partie des Forces armées canadiennes et qu'ils ne sont pas tenus de s'enrôler dans l'armée. Leur programme est avant tout un mouvement de développement jeunesse axé sur l'aventure, le leadership et le service communautaire.

Foire entrepreneuriale qui promeut le talent des jeunes

Les élèves de la 8e année de l'École catholique Saint-Louis ont organisé une foire entrepreneuriale ce mardi au pavillon Espace Hearst afin d'exposer différents produits qu'ils ont fabriqués en équipe, réunissant de nombreux visiteurs issus de la communauté.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Photo : Ndery Dione

Mme Tania Coulombe et Mme Tania Villeneuve, les deux enseignantes des classes de la 8e année qui étaient au cœur de cette initiative, nous ont dit que le but de lancer cette activité est de développer différentes habiletés chez les élèves.

L'école participait dans le passé à des activités de ce genre, a expliqué Mme Coulombe, mais cette fois-ci, il s'agit de la toute première édition de sa propre foire entrepreneuriale.

La foire a débuté à 14 h 30 et s'est poursuivie jusqu'à 18 h 30 dans un environnement très dynamique, grâce aux différentes sortes de produits présentés dans de nombreux domaines par ces jeunes apprenants.

«Chaque groupe d'élèves avait 20 dollars pour développer leur entreprise, mais avec les fonds recueillis, ils doivent nous rembourser à la fin. Et puis, avec les profits qu'on obtient de cette foire, on va organiser une activité juste pour les élèves de la 8e année.»

Sachant qu'à Hearst il y a beaucoup d'entrepreneurs, les enseignantes voulaient montrer à leurs élèves qu'il est possible d'essayer quelque chose de considérable avec les moyens dont on dispose, et aussi grâce à la diversité des ressources qui existent dans la région.

«Pour la durée de réalisation de ce projet, c'était vraiment quelques périodes par jour qui y étaient dédiées. C'était assez long parce que les élèves devaient réaliser leurs produits, mais ils ont dû quand même faire leur campagne de publicité, créer leurs affiches, établir leur budget, rédiger des lettres, par exemple écrire à la Ville pour voir si elle pourra leur prêter le pavillon pour l'évènement. Et puis, il y a beaucoup de préparations avant la conception. Mais pour la conception de leurs produits, je dirais que ça leur a pris un mois et demi, deux mois maximum», a conclu Tania Coulombe.

Science·Presse

Les nouvelles d'un virus sur le bateau de croisière *Hondius*, dans l'Atlantique, avaient à peine commencé à circuler que les rumeurs s'accumulaient. Le *Détecteur de rumeurs* n'en a vérifié que quelques-unes, mais constate qu'en plus de se contredire, elles ont une odeur de familiarité avec les fausses rumeurs qui circulaient pendant la pandémie de COVID.

Hantavirus: 8 rumeurs fausses et recyclées

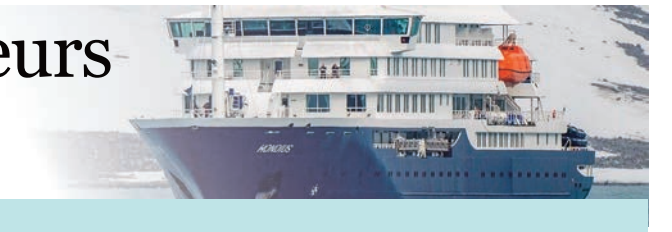

Par Pascal Lapointe / Agence Science-Presse

L'origine de ces rumeurs

Ce virus dit « des Andes » fait partie d'une famille du nom d'hantavirus, dont on retrouve des représentants un peu partout dans le monde. Les hantavirus sont généralement transmis par les rongeurs. Le premier cas sur le navire aura été celui d'un passager de 70 ans, décédé le 10 avril 2026, mais ce n'est que le 6 mai que l'hantavirus a été identifié comme étant la cause du décès. À la fin-mai, on totalisait 13 cas à travers le monde et 3 décès.

1) Une fausse maladie ?

Plusieurs des influenceurs, tiktokeurs et autres youtubeurs, qui furent très actifs pendant la COVID pour relayer de fausses informations sur le coronavirus, se sont rapidement prononcés sur l'hantavirus. D'une part, l'Américain Robert Malone (qui se présentait à tort, pendant la COVID, comme « le découvreur » du vaccin à ARN), a déclaré sur la plateforme X le 11 mai qu'il ne croyait pas à une transmission entre humains du hantavirus. D'autre part, l'influenceur complotiste américain Alex Jones avait écrit dès le 7 mai : « ALERTE CONFINEMENT: les mondialistes lancent leur Covid 2.0 ».

Outre-Atlantique, le Français Christian Perronne, figure importante des milieux complotistes pendant la pandémie, auteur de plusieurs fausses affirmations sur les vaccins, a suggéré un complot: « Ça démarre comme par hasard en Argentine, juste au moment où l'Argentine suit les États-Unis pour quitter l'OMS ». Le microbiologiste français Didier Raoult, autre figure dominante de la désinformation pendant la COVID, a lui aussi suggéré une intervention cachée de l'Organisation mondiale de la santé: « Les gens qui financent l'OMS se tiennent. C'est l'industrie pharmaceutique et Bill Gates », a-t-il déclaré le 12 mai pendant une émission en direct de deux heures sur YouTube. L'hantavirus a été scénarisé « comme un film », a ajouté dans une autre vidéo l'ex-chercheuse française Alexandra Henrion-Caude.

Radio France notait le 12 mai que, pendant les premiers jours suivant la déclaration du premier cas, 8 des 10 contenus sur l'hantavirus les plus partagés sur Facebook en France avaient été « trompeurs ou complotistes ».

L'hypothèse la plus solide pour l'instant est que le virus ait été transmis par un rongeur lors de la visite en Argentine du premier passager et qu'il se soit ensuite transmis d'une personne à l'autre.

2) Une vraie maladie, mais causée par le vaccin anti-COVID?

Selon un document de la compagnie pharmaceutique Pfizer qui a circulé sur X et Instagram à partir du 7 mai, l'hantavirus serait un effet secondaire du vaccin de Pfizer contre la COVID.

Le document est authentique, mais il ne dit pas ça. Comme l'ont détaillé les sites *Snopes* et *Lead Stories*, il s'agit d'un document qui, en 2021, présentait une longue liste de conditions médicales (en anglais, *adverse effects*) dont les chercheurs veulent traditionnellement suivre l'évolution pendant ou après une campagne de vaccination, à la recherche d'éventuelles anomalies statistiques.

3) Une arme biologique?

L'Institut Brownstone, un organisme américain créé en 2021 spécifiquement dans le but de combattre les mesures sanitaires contre la COVID —incluant les masques et les vaccins— a publié le 10 mai un article insinuant que l'hantavirus serait une « arme biologique » (en anglais, *bioweapon*) créée par l'Organisation mondiale de la santé et le « Big Pharma ». L'ex-élue américaine Marjorie Taylor Greene et des représentants du mouvement pro-Trump ont également évoqué dès le 7 mai que des compagnies pharmaceutiques auraient « manipulé ce virus » pour vendre des vaccins, comme elles l'auraient soi-disant fait avec la COVID.

Certains ont plutôt avancé qu'il s'agissait d'une arme biologique chinoise, s'étonnait l'épidémiologiste Katrine Wallace le 8 mai dans la revue médicale *STAT*.

Pourtant, le virus des Andes est connu depuis longtemps —par exemple, une étude en 2020 dans le *New England Journal of Medicine* détaillait son mode de transmission— tout comme la famille des hantavirus. Objectivement, l'hantavirus serait même une très mauvaise arme biologique, expliquait au blogue *Important Context* l'anthropologue Wendy Orent: la période d'incubation (avant que les symptômes n'apparaissent) est longue et la dispersion est « trop lente » pour en faire une « arme » digne de ce nom.

4) Une épidémie annoncée?

Le texte de l'Institut Brownstone reprend une autre affirmation qui avait circulé au début de la pandémie de COVID: il s'agirait d'une maladie qui était « prévue » par les compagnies pharmaceutiques, puisque celles-ci menaient déjà des recherches à son sujet.

En réalité, bien des recherches étaient menées sur la famille des coronavirus depuis l'éclosion de SRAS à Hong Kong en 2003. De la même façon, bien des recherches sont menées depuis longtemps sur les hantavirus, la grippe aviaire ou le mpox. Par contre, le niveau d'inquiétude n'est pas le même: la *Coalition for Epidemic Preparedness Innovations*, un groupe né du Forum économique mondial dans la foulée de l'épidémie d'Ebola de 2014-2016, et voué à « l'accélération du développement des vaccins », ne rangeait pas l'hantavirus parmi les candidats les plus inquiétants pour une future « épidémie X ».

5) Le vaccin contre l'hantavirus est dangereux?

Il n'existe pas de vaccin contre l'hantavirus.

6) L'hantavirus causé par la 6G?

L'idée que l'éclosion sur le navire (ou en Argentine) ait été causée par les tours de téléphonie cellulaire 6G a commencé à se répandre dès le 7 mai, note le site de vérification des faits *Newsguard* : « particulièrement parmi ceux qui avaient auparavant avancé l'affirmation à l'effet que la pandémie de COVID était causée par la technologie 5G ».

Le problème avec cette théorie est que la technologie 6G n'est qu'à l'étape des recherches et que son déploiement n'est pas attendu avant 2030. C'est en plus du fait qu'il a clairement été établi en 2020 que les technologies sans fil ne pouvaient pas répandre de virus.

7) Le retour d'Anthony Fauci?

Parmi les têtes de Turc des mouvements anti-COVID et anti-masques, il y avait l'immunologue américain Anthony Fauci, qui fut directeur de l'Institut national des allergies et maladies infectieuses de 1984 à 2022. Son nom a resurgi sur un compte X le 7 mai, qui lui faisait dire qu'il « pourrait être temps de recommencer à porter des masques » à cause de l'hantavirus.

En réalité, non seulement n'a-t-il jamais dit cela, mais le compte X en question est un compte parodique. Un site identifié par *Newsguard* comme un diffuseur d'informations fausses en santé a néanmoins republié cette fausse info.

8) L'ivermectine guérit?

Ce médicament anti-parasites recommandé à tort, en 2021-22, comme un traitement contre la COVID —et recommandé à tort, depuis, pour une liste de plus en plus longue de conditions médicales— a lui aussi resurgi en mai 2026. Une médecin du Texas, qui avait été suspendue en 2021 par son hôpital en raison des fausses informations qu'elle faisait circuler sur la COVID, a recommandé l'ivermectine contre l'hantavirus —et a annoncé ensuite qu'elle en vendait elle-même. Aucune donnée ne permet de soutenir que ce médicament soit efficace.

Verdict

Le Détecteur de rumeurs

Certains des producteurs d'informations fausses ou trompeuses les plus actifs durant la COVID ont repris du service dès le jour où a surgi la première information sur la présence d'infections à l'hantavirus à bord du *Hondius*. Rien n'indique qu'il y ait quelque chose de suspect ou d'anormal dans l'éclosion survenue sur ce navire de croisière.

Mot caché

Thème :
FLEURS ET VÉGÉTAUX
7 lettres

P	P	O	A	L	E	I	E	R	A	M	L	O	S	E	N	R	U	O	T
E	A	I	R	I	A	L	P	N	E	R	A	C	A	R	P	E	L	L	E
L	H	I	S	C	N	V	U	O	I	T	U	R	E	L	L	I	U	E	F
A	E	E	L	S	H	U	A	G	M	X	S	M	G	J	I	E	E	O	T
T	M	L	A	H	E	I	T	N	I	E	E	A	A	U	H	I	S	R	I
E	E	U	N	L	A	N	D	E	D	L	E	C	S	I	E	T	O	P	N
P	R	C	T	I	T	D	L	E	P	E	I	U	B	S	N	R	R	I	O
L	O	N	H	T	S	V	R	I	E	N	T	I	E	T	E	O	I	N	C
U	C	O	E	S	O	A	M	E	T	O	S	G	E	T	E	P	G	T	A
E	A	N	R	I	H	A	T	H	L	C	A	E	A	R	A	U	A	E	E
I	L	E	E	P	G	I	E	E	U	I	C	O	N	R	E	M	G	L	B
A	L	R	U	N	T	B	L	S	T	O	E	M	T	O	D	G	I	U	E
L	E	N	O	A	R	L	C	T	Q	R	E	E	Y	E	M	E	U	N	M
G	E	L	M	A	I	Y	E	U	E	I	C	S	T	O	L	E	N	O	E
N	I	E	C	U	C	S	E	V	L	I	L	A	S	T	S	L	N	I	F
A	L	T	Q	L	N	L	E	S	I	R	I	E	M	I	E	O	I	A	A
C	E	N	A	I	I	M	T	U	L	I	P	E	N	E	C	L	T	E	N
E	O	M	O	C	I	S	Y	L	E	E	L	A	Z	A	L	R	O	I	O
J	E	P	O	R	P	A	Q	U	E	R	E	T	T	E	I	I	A	I	S
N	E	T	P	E	M	E	H	T	N	A	S	Y	R	H	C	L	A	N	V

A
Aconit
Anémone
Anthère
Arum
Aster
Azalée
B
Bégonia
Bractée
C
Camélia
Carpelle
Chrysanthème
Clématite
Coquelicot
Cyclamen
D
Dahlia
E
Étamine
Exine
F
Feuille
Fougère
G
Gardénia
Glaïeul
H
Hémérocalle
Hibiscus
Hosta
I
Ipomée
Iris
J
Jacinthe
Jonquille
L
Lavande
Liane
Ligule
Lilas
Lotus
Lys
M
Magnolia
Marguerite
Muguet
Myosotis
N
Narcisse
Nénuphar
O
Œillet
Orchidée
Orpin
Ortie
P
Pâquerette
Pétale
Pétunia
Pissenlit
Pistil
Poinsettia
Primevère
R
Renoncule
Rose
S
Sépale
T
Tournesol
Tulipe
V
Violette

Réponse du mot caché : PIVOINE

Galettes de porc au gingembre, ananas et brocoli grillés

Ingrédients

- 1 brocoli, la tige pelée et coupé en quartiers
- 4675 g (1 1/2 lb) de porc haché maigre
- 1 oeuf
- 20 g (1/4 tasse) de chapelure panko
- 2 oignons verts, hachés
- 30 ml (2 c. à soupe) de sauce pour trempette vietnamienne (nuoc cham)
- 10 ml (2 c. à thé) de gingembre frais râpé
- 45 ml (3 c. à soupe) de sauce hoisin
- 1 ananas pelé, le coeur retiré et coupé en 8 rondelles de 1 cm (1/2 po) d'épaisseur

Étapes de préparation

1. Préchauffer le barbecue à puissance moyenne-élevée. Huiler la grille. **2.** Dans une casserole d'eau bouillante salée, cuire le brocoli jusqu'à ce qu'il soit al dente, soit environ 5 minutes. Égoutter et rincer rapidement sous l'eau froide. Égoutter. **3.** Dans un bol, mélanger avec les mains le porc, l'oeuf, la chapelure, les oignons verts, la sauce nuoc-cham et le gingembre. Saler et poivrer. Façonner le mélange de viande en 8 galettes. Déposer sur une grande assiette avec le brocoli. Badigeonner légèrement d'huile les galettes et le brocoli. **4.** Griller les galettes de 4 à 5 minutes de chaque côté ou jusqu'à ce que la viande soit bien cuite. À l'aide d'un pinceau, badigeonner le dessus des galettes de la sauce hoisin. Réserver au chaud. Griller l'ananas et le brocoli 2 minutes de chaque côté. **5.** Servir les galettes avec l'ananas et le brocoli. Accompagner de riz blanc, si désiré.

Sudoku

JEU Nº 980
NIVEAU : FACILE

8	9		5			6		
	2	5	3					
4		7		8	9		3	
			1	4		5	2	
9							6	
			9		6			8
			7	1	2	3	8	
	1					9	7	
7		6				2		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boite de 9 cases.

Chaque boite de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boite pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boite de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU Nº 979

1	5	2	3	9	4	6	8	7
4	7	9	8	5	6	1	2	3
6	8	3	2	1	7	9	4	5
8	1	7	6	3	9	4	5	2
3	6	4	5	2	8	1	7	9
9	2	5	7	4	1	8	3	6
5	3	1	9	8	2	7	6	4
7	9	8	4	6	3	5	1	2
2	4	6	1	7	5	3	9	8

AVIS DE DÉCÈS

Raymond Alary

C'est avec une grande peine que nous vous annonçons le décès de Raymond Alary, le 4 février 2026, à quelques jours de ses 85 ans, à l'hôpital Civic d'Ottawa. Né à Hearst, Ontario, le 10 février 1941, fils de Hélène Cloutier et Roger Alary.

Il laisse dans le deuil son épouse Huguette, sa fille Danielle, ses fils Alain, Gilles (Nathalie) et feu Yves; ses petits-enfants Gabriel (Stephanie), François, Rémi, David (Ceara), Véronique (Pierre-Luc), Vincent et ses arrière-petits-enfants Inika et Misha. Il laisse également ses frères Jean-Guy (Denise), feu Réjean (Murielle), Gaétan (Fernande), sa sœur Lucille (feu Bruno) et feu Gyslaine, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, nièces et neveux, en plus de nombreux amis à qui il manquera à tout jamais.

Raymond était un homme avec une grande personnalité, un homme d'affaires infatigable, ambitieux et déterminé, et un fier Franco-Ontarien, car « ici, on parle français ».

Commençant sur le marché du travail à 16 ans, il fit l'acquisition d'Alary Transport de son père Roger avec l'aide de Réal Gosselin. Il travaillait aussi les soirs comme vendeur d'assurance, d'aspirateurs et de piscines afin de remplir ses obligations financières.

Ses frères Réjean, Jean-Guy ainsi que Gaétan, sa belle-sœur Rita et son beau-frère Bob, en plus de beaucoup de membres de la famille, ont travaillé avec ardeur à ses côtés. Il a réussi à faire grandir sa compagnie dans toute la province et à faire prospérer son commerce jusqu'à sa vente. On se souvient de ses débats à la Cour provincial de l'Ontario, qui lui ont permis d'obtenir sa licence PCV « A ». Celle-ci lui permettait désormais de transporter du cargo de toutes sortes dans le Nord-Est ontarien.

Après cette aventure, Raymond devint propriétaire du Panache, un magasin de vêtements pour hommes, du journal local Le Nord de Hearst et d'une agence de voyage, parce qu'il aimait voyager — et boy, qu'il en a fait des voyages!

Donnant beaucoup de son temps, il a siégé sur les conseils d'administration du club de ski de fond de Hearst, de La Maison Renaissance et du National Addiction Advisory Board. On se souviendra de lui pour son terme comme conseiller de ville à Hearst. Les fumeurs se souviendront surtout de lui pour son rôle dans l'interdiction légale de fumer dans les bâtiments publics à Hearst, et à quel point il n'aimait pas la cigarette. Il fut aussi membre des Chevaliers de Colomb durant plusieurs années.

Déménageant dans la région d'Ottawa au début des années 90, il fit l'acquisition d'un parc de roulottes à Rockland. Il se fit un nom pour être généreux et pour avoir une personnalité joviale et accueillante, ce qui lui a permis de se faire plusieurs amis.

Un bon père de famille et mari, il aimait beaucoup ses petits-enfants, pour qui il était toujours prêt à aider. Il était un bon vivant, farfelu et un raconteur d'histoires exceptionnelles. Il aimait rire et s'amuser et ne voulait jamais manquer une fête d'aucune sorte.

Devenu chauffeur personnel pour certains amis dans la région d'Ottawa, il aimait bien aller prendre un café et manger au restaurant avec eux et ses anciens amis de Hearst régulièrement. En dernier lieu, et non le moindre, il adorait les petits « road trips » et les rencontres pour souper avec maman, Lise et Edward, pour ensuite aller jouer aux cartes avec eux.

Il sera manqué de tous. Repose en paix.

En la mémoire de Raymond, une cérémonie avec le père Hervé Sauvé aura lieu aux Services funéraires Fournier, le samedi 13 juin 2026, de 13 h à 16 h. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille; tous sont les bienvenus.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.

LES P'TITES ANNONCES

LOGEMENTS

APPARTEMENT À LOUER 2 chambres, pour travailleurs (*à court terme*). Accès laveuse/sécheuse, proche de l'hôpital. **705 562-1850**

RECHERCHE

POILE DE CUISINE À BOIS De grosseur intermittente, de préférence modèle Master Climax. Contactez Michel : **705 362-8371**

Les Northern Stars l'emportent à Ottawa

Photos de courtoisie

Les Northern Stars, une équipe composée de jeunes filles de Hearst, New Liskeard, Kirkland Lake, Ottawa et Montréal ont remporté les grands honneurs du tournoi AAA Senators Spring Cup du côté d'Ottawa le weekend dernier.

Par Guy Morin

L'équipe dirigée par Alain Mercier, Jean-Sébastien Gagné et Louis Filion n'a subi la défaite qu'à son premier match, revers de 4 à 2 aux mains du Coast to Coast.

Lors du match numéro deux, les Northern Stars ont vaincu les Northstar Beauties 5 à 2. Lenyane Coulombe-Gratton a inscrit un but dans la victoire.

Les Stars ont par la suite fait match nul 3 à 3 face aux Myers Snipers Black lors du match numéro trois. Coulombe-Gratton a à nouveau fait bouger les cordages dans ce match.

Lors du match de demi-finale samedi soir, les Northern Stars avaient à nouveau rendez-vous avec les Myers Snipers Black qu'elles ont cette fois vaincues par la marque de 2 à 1. Lorie Filion a obtenu un but et une passe dans la victoire.

En finale, les Northern Stars affrontaient le Coast to Coast. Vaincues par ces dernières en ronde préliminaire, les Stars se sont offert une douce revanche, l'emportant 2 à 1 pour gagner la médaille d'or. Lorie Filion a pris les choses en main lors de ce match, inscrivant les deux filets de son équipe.

Deux journées de sensibilisation pour la sécurité à vélo

Par Ndery Dione

Martin Brunet, qui travaille pour la Municipalité de Hearst, a organisé un Rodéo à bicyclette de deux journées, les 11 et 12 juin, pour tous les élèves des écoles. de la ville de Hearst, de la 1re à la 5e année.

L'objectif de M. Brunet et de ses collègues est de promouvoir auprès des enfants la façon de se promener sécuritairement à bicyclette en ville. Concrètement, c'est une sorte d'évènement éducatif et interactif destiné principalement aux enfants pour leur apprendre à rouler en toute sécurité. Il y avait également la présence de la police.

Or, les initiateurs de l'activité ont créé un espace fermé et sécurisé sous forme d'un stationnement en face du pavillon Espace Hearst afin de donner aux enfants quelques techniques et des conseils.

Photo : Ndery Dione

CETTE SAINT-JEAN, PORTEZ VOTRE FIERTÉ FRANCO-ONTARIENNE

LIBRAIRIE
10·04

1004 rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011
Courriel : info@hearstmedias.ca

Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 17 h. Jeudi et vendredi de 9 h à 20 h.
Samedi de 10 h à 17 h. Ouvert sur l'heure du midi.

Caisse Alliance